Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

DECISION N° 20251117_P_135 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4.

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « PROMOTION SANTE ARA » pour l'organisation d'une formation sur le développement des compétences psycho-sociales en faveur des professionnels des structures Petite Enfance et Enfance prioritairement du territoire « Loire-Semène », dans le cadre de projets de formation.

Le Président.

N° 20251117_P_135

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

PROMOTION SANTE ARA Délégation Haute Loire 67 Faubourg Saint Jean 43000 LE PUY EN VELAY

Pour l'organisation des temps de formation sur le développement des compétences psycho-sociales des enfants et des adolescents, en faveur des professionnels des structures Petite Enfance et Enfance prioritairement du territoire « Loire-Semène ».

Dates: De novembre à décembre 2025.

Durée : 21 heures de formation réparties sur 3 journées de 7h00.

<u>Lieu</u>: Espace de Vie Sociale Pierre ROYON à Saint-Just-Malmont.

Montant: A titre gracieux

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 17 novembre 2025

Le Président,

Frédéric GIRODET

Gertifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture Le :

AR Prefecture

043-244301131-20251117-20251117_P_135-AU Reçu le 19/11/2025

